



INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

**RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE D'ELIMINATION DES
DECHETS**

ANNEE 2019

20, rue d'Aignaux
VIRE
14500 VIRE NORMANDIE
Tél. 02.31.66.28.33.
Email : ordures.menageres@vireaunoireau.fr

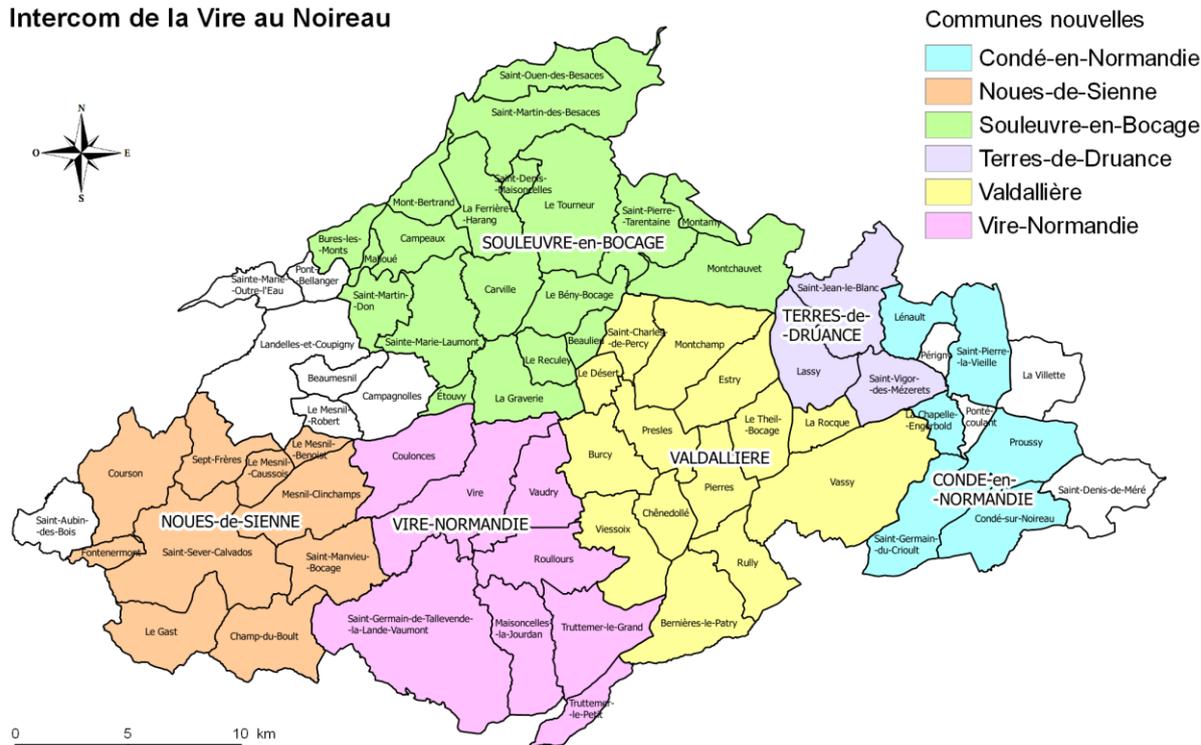
PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

La Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau » a été créée au 1^{er} janvier 2017 par fusion des communautés de Communes du Pays de Condé et de la Druance et de l'Intercom Séverine, et extension aux communes nouvelles de Vire Normandie (créée au 01/01/2016 au niveau du territoire de la communauté de communes de Vire, soit 8 communes), Souleuvre-en-Bocage (créée au 01/01/2016 au niveau du territoire de la communauté de communes de Bény-Bocage, soit 20 communes) et Valdallière (créée au 01/01/2016 au niveau du territoire de la communauté de communes de Vassy, soit 14 communes).

La population de l'EPCI est de 50 077 habitants, pour 17 communes au 1^{er} janvier 2019; le nombre de foyers quant à lui avoisine 28 500. L'Intercom de la Vire au Noireau est le 3^e EPCI du Calvados, en terme de population.

Communes de l'EPCI	Population 2019 (fiche DGCL)
Ex. CC de Condé Intercom	
Condé-en-Normandie (commune nouvelle au 01 01 2016) 6 communes déléguées	7 278
Terre de Druance (commune nouvelle au 01 01 2017) 3 communes déléguées	975
La Villette	222
Périgny	58
Pontécoulant	88
Saint-Denis-de-Méré	850
Ex. CC Intercom Séverine	
Noues-de-Sienne (commune nouvelle au 01 01 2017) 10 communes déléguées	4 589
Beaumesnil	215
Campagnolles	498
Landelles-et-Coupigny	893
Le Mesnil-Robert	202
Pont-Bellanger	65
Saint-Aubin-des-Bois	233
Sainte-Marie-Outre-l'Eau	115
Valdallière (commune nouvelle au 01 01 2016) 14 communes déléguées	6 178
Souleuvre-en-Bocage (commune nouvelle au 01 01 2016) 20 communes déléguées	8 896
Vire Normandie (commune nouvelle au 01 01 2016) 8 communes déléguées	18 722

Intercom de la Vire au Noireau



La compétence obligatoire « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » est gérée de manière différenciée sur le territoire intercommunal, du fait de l'historique de ce territoire nouvellement créé.

S'agissant de la compétence « collecte des déchets », elle s'organise comme suit :

- Vire Normandie : Régie intercommunale
- Soulevre-en-Bocage : prestataire privé (marché à échéance du 31/12/2016, prolongé jusqu'au 31/12/2017 puis jusqu'au 31/12/2019)
- Ex. Intercom Séverine : prestataire privé (marché à échéance du 31/12/2017 prolongé jusqu'au 31/12/2019)
- Ex. CC du Pays de Condé et de la Drûance : Régie du SIRTOM de Flers Condé
- Valdallière : Régie du SIRTOM de Flers Condé

S'agissant de la compétence « traitement des déchets » et « communication »

- Vire Normandie, Soulevre-en-Bocage et l'ex. Intercom Séverine adhèrent au SEROC (Bayeux)
- L'ex. CC du Pays de Condé et de la Drûance et Valdallière adhèrent au SIRTOM de Flers Condé

S'agissant de la gestion des déchèteries du territoire :

- Vire Normandie : régie intercommunale
- Soulevre-en-Bocage : régie intercommunale
- Ex. Intercom Séverine : régie du SEROC
- Condé-sur-Noireau (Condé-en-Normandie) et Pierre (Valdallière) : Régie du SIRTOM de Flers Condé.

Par ailleurs, deux modes de financement de cette compétence cohabitent sur le territoire intercommunal :

- Vire Normandie : TEOM + Redevance Spéciale (socio professionnels)
- Ex. Intercom Séverine : TEOM

- Ex. CC du Pays de Condé et de la Druance : TEOM (+ Redevance Spéciale facturée par le SIRTOM)
- Valdallière : TEOM (+ Redevance Spéciale facturée par le SIRTOM)
- Souleuvre-en-Bocage : Redevance incitative

Le présent rapport aborde les données techniques, financières des territoires de Souleuvre-en-Bocage, de l'ex Intercom Séverine et de Vire Normandie. La partie traitement des déchets sera abordé par le SEROC dans son rapport annuel.

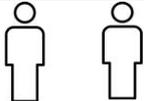
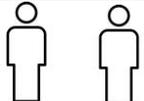
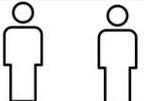
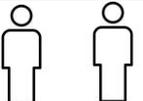
Quant aux territoires de Valdallière et de l'ex CC du Pays de Condé et de la Druance, le SIRTOM étant compétent en matière de collecte et traitement des déchets, toutes les données seront réunies dans son rapport annuel.

Les ordures ménagères et assimilées

Comme expliqué précédemment, les trois territoires étudiés ont différents modes de collecte.

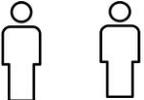
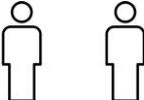
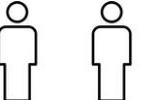
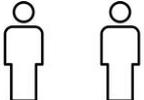
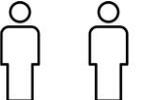
L'ex Intercom Séverine est collectée par un prestataire privé, la société SUEZ, qui collecte les ordures ménagères et assimilées en porte à porte et en points d'apport volontaire, en C1 (une collecte par semaine) sur 4 jours (du lundi au jeudi), un circuit par jour.

L'équipe, composée de 2 agents, un chauffeur et un ripeur, réalise les 4 circuits.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
			
			

La Commune de Soulevre-en-Bocage est collectée également par un prestataire privé, la société VEOLIA, qui collecte les ordures ménagères et assimilées en porte à porte, en C1 (une fois par semaine) sur 5 jours (du lundi au vendredi), un circuit par jour. Ces déchets sont collectés en simultanément avec les déchets papiers-emballages ménagers, à l'aide d'une benne bi-compartmentée.

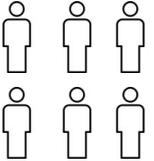
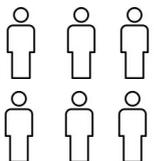
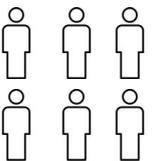
L'équipe est également composée de 2 agents, un chauffeur et un ripeur qui réalisent les 5 circuits.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
				
				

La Commune de Vire Normandie est collectée en régie intercommunale. Les ordures ménagères et assimilées sont collectées en porte à porte en zone urbaine et semi-urbaine (Vire et les bourgs des Communes déléguées). Les autres zones sont collectées en points de regroupement. Les fréquences de collecte sont de 1 à 2 fois par semaine pour Vire et 1 fois par semaine pour les autres Communes déléguées.

Les équipes sont constituées de 3 agents, un chauffeur et 2 ripeurs. 9 circuits de collecte des ordures ménagères et assimilées sont réalisés chaque semaine dont un circuit de collecte des petites rues de Vire, réalisé par 2 agents.



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					
					

Tonnages par territoire

	2018	2019	Evolution 2018/2019	Ratio au kg/hab/an
Ex Intercom Séverine	1 178,62	1 065,56	-9,59%	144,66
Souleuvre-en- Bocage	942,98	981,06	4,04%	110,28
Vire Normandie	3 549,2	3 521,62	-0,78%	188,10
Total des 3 territoires	5 670,80	5 568,24	-1,81%	159,17

SEROC	31 629,00	28 959,00	- 5%	193,00
Région Normandie	Non connu	Non connu	Non connu	256,00 Ratio 2017

Les papiers et emballages ménagers

Les recyclables secs, « monoflux » comprenant les journaux/magazines et les cinq matériaux d'emballages (acier, aluminium, papier/carton et plastique) font partie d'un contrat de valorisation avec l'organisme agréé CITEO (l'association d'Eco-emballages et d'EcoFolio) géré par le SEROC (Barème F). Les quantités de recyclables de la collectivité permettent de récupérer un soutien financier calculé en fonction de ses performances ; soutien qui vient en déduction du coût de traitement facturé par le SEROC au service Déchets (pour information en 2018, recette de 38,23€ par tonne traitée annoncée dans le rapport annuel 2018 du SEROC).

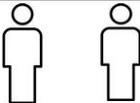
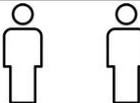
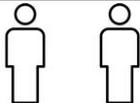
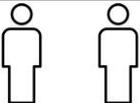
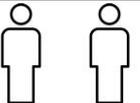


Mode de collecte des papiers et emballages ménagers

Ex Intercom Séverine	Apport volontaire
Soulevre-en-Bocage	Porte à porte
Vire Normandie	Porte à porte et apport volontaire

La collecte en porte à porte

La Commune de Soulevre-en-Bocage est collectée par la société Veolia. Ces déchets sont collectés exclusivement en porte à porte et en simultanément avec les ordures ménagères. Les habitants doivent présenter leurs déchets recyclables dans des sacs jaunes fournis dans les Mairies des Communes déléguées. Les habitants bénéficient d'une collecte en C1, soit une fois par semaine, sur 5 jours (du lundi au vendredi) par une équipe de collecte composée de 2 agents (un chauffeur et un ripeur).

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
				
				

La Commune de Vire Normandie est collectée en régie intercommunale. Les papiers et emballages ménagers (monoflux) sont collectés en porte à porte sur Vire et dans les bourgs des autres Communes déléguées (hors Roullours) de Vire Normandie. Ils sont ramassés une fois par semaine, sur 4 jours (du mardi au vendredi), par une équipe de collecte composée de 3 agents (un chauffeur et 2 ripeurs).



Les usagers doivent présenter leurs déchets recyclables en sacs jaunes, fournis par l'Intercom de la Vire au Noireau. Les habitants peuvent retirer leurs sacs dans les Mairies des Communes déléguées, aux services techniques de Vire Normandie et à la déchèterie de Canvie.

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
			
			

La collecte en apport volontaire

Sur le territoire de l'**ex Intercom Séverine**, les papiers et emballages ménagers sont exclusivement collectés en apport volontaire. Les habitants doivent donc apporter ces déchets dans des colonnes d'apport volontaire, implantées sur le territoire, principalement dans les bourgs (70 colonnes). Ces colonnes sont collectées par un prestataire privé, la Sphère à l'aide d'un camion grue.

Les colonnes de la **Commune de Vire Normandie** sont collectées par un agent intercommunal, à l'aide également d'un camion grue. 74 colonnes sont réparties sur le territoire de Vire Normandie.

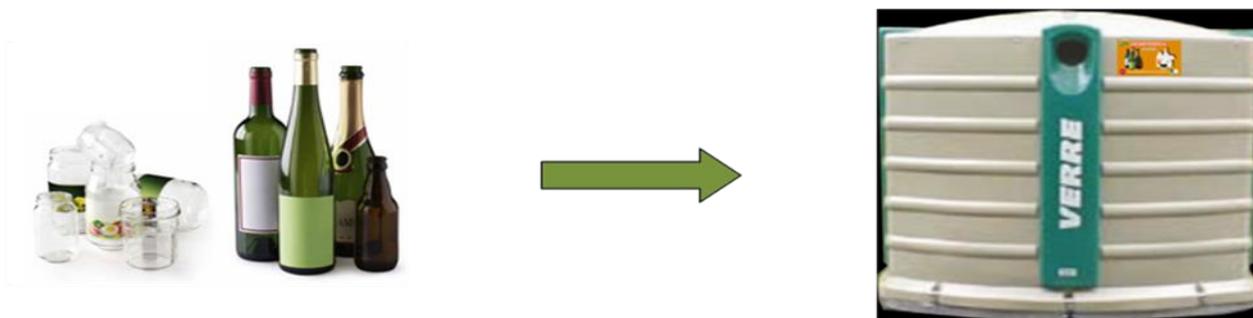
Les tonnages

	2018			2019			Evolution 2018/2019	Ratio 2019 en kg/hab/an
	Porte à porte	Apport volontaire	Total 2018	Porte à porte	Apport volontaire	Total 2019		
Ex Intercom Séverine		268,98	268,98		248,93	248,93	-7,45%	36,55
Soulevre-en-Bocage	391,14		391,14	355,60		355,60	-9,09%	39,97
Vire Normandie	812,82	307,98	1120,80	816,42	312,30	1128,72	0,71%	60,29
Total des 3 territoires	1203,96	576,96	1780,92	1172,02	561,23	1733,25	-2,68%	50,34

	Ratio 2019 en kg/hab/an
SEROC	57,00
Région données 2017	48,60

Le verre

Sur les 3 territoires étudiés, le verre est exclusivement collecté en apport volontaire. Les habitants doivent donc déposer les bouteilles, pots, bocaux en verre dans les colonnes d'apport volontaire prévues à cet effet.



Le verre collecté permet de créer de nouveaux emballages en verre.



Sur les 3 territoires, les colonnes sont vidées par des camions grue.

L'ex Intercom Séverine est collectée par un prestataire privé, la Sphère. 36 colonnes de verre sont implantées.

La Commune de Souleuvre-en-Bocage est également collectée par un prestataire privé, Legoff transport. 32 colonnes sont accessibles aux habitants Souleuvre-en-Bocage.

Le Verre de la **Commune de Vire Normandie** est collecté par un agent intercommunal. 82 colonnes sont implantées sur Vire Normandie.



Les tonnages

	2018	2019	Evolution 2018/2019	Ratio 2019 en kg/hab/an
Ex Intercom Séverine	333,43	319,33	-4,23%	46,89
Soulevre- en-Bocage	339,94	344,64	1,38%	38,74
Vire Normandie	713,64	731,42	2,49%	39,07
Total des 3 territoires	1387,01	1395,39	0,60%	40,53

	Ratio 2019 en kg/hab/an
IVN (3 territoires étudiés)	40,53
SEROC	48,00
Région données 2017	32,80

Les collectes spécifiques

Sur la Commune déléguée de Vire, il y a plusieurs collectes spécifiques :

- La collecte des déchets verts en porte à porte

Des semaines 15 à 44, les habitants de la Commune déléguée de Vire (zone urbaine Vire /Saint Martin de Tallevende – environ 11 100 habitants) bénéficient d'une collecte des déchets verts en porte à porte. Cette collecte présente un règlement défini ainsi :

Limite de 1 m³ par foyer et par collecte, les déchets verts type pelouses, feuilles... doivent être présentés en sacs papier biodégradable et les branchages doivent être présentés ficelés avec un diamètre inférieur à 2 cm. Les sacs ne doivent pas excéder 20 kg.

Les habitants ont la possibilité d'acheter ces sacs dans le commerce ou au service Déchets/Déchèterie. Le tarif pour la saison 2019 était de 7,50 € les 20 sacs Délibération n°17 du 13 décembre 2018 de la Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau).

En 2018, 5 200 sacs ont été vendus, ce qui représente un montant de 1 690,00 €.

Pour l'année 2019, 3 960 sacs ont été vendus, ce qui représente une recette de 1 485,00 €.

Les déchets collectés sont déposés sur la plateforme de compostage du SEROC, à la déchèterie de Canvie. S'en suit un procédé de dégradation naturelle des déchets verts après broyage. Le broyat est disposé en andains, permettant ainsi de lancer le processus de fermentation puis de maturation pour obtenir du compost après criblage.



Andains de déchets verts en phase de fermentation/maturation

- a) Moyens matériels : master 3,5T ou BOM
- b) Moyens humains : 2 agents toutes les semaines : Lundi
- c) Fréquences : tous les 15 jours

2018	2019	Evolution 2018/2019	Ratio 2019 en kg/hab/an
45,16	44,32	-1,86%	3,99

- Collecte des encombrants

Les encombrants sont collectés le vendredi une fois par trimestre sur Vire/Saint Martin de Tallevende, zone urbaine environ 11 100 habitants, les demandes sont enregistrées sur appels téléphoniques une semaine avant le ramassage prévu. **192 h** de main d'œuvre et **64 h** de véhicule sont nécessaires pour l'année pour la collecte. Lors de ces collectes, 2 équipes de 3 agents sont mobilisées.

Les tonnages ne sont pas disponibles car les déchets sont triés dans différents camions et déposés, lorsque cela est impossible, directement aux exutoires.

Les quantités collectées ne sont pas connues car les encombrants sont directement triés sur place, dans des camions différents puis déposés soit à la déchèterie de Canvie, dans les bennes correspondantes aux déchets soit directement sur les sites de traitement.

- Collecte des cartons des socioprofessionnels

49 socioprofessionnels de Vire bénéficient d'une collecte spécifique des cartons, une fois par semaine. Les cartons doivent être présentés dans des bacs homologués.

A l'origine, cette collecte avait été créée, à la demande du SEROC et d'Eco-emballages car il y avait trop de cartons dans les recyclables monoflux.



a) Moyens matériels : BOM de 26 t ou 19 t

b) Moyens humains : 2 agents/ semaine

c) Fréquence → 1 fois/semaine

2018	2019	Evolution 2018/2019
106,76	113,74	6,54%

Les outils de prévention

Les composteurs individuels

Chaque français jette en moyenne 20kg d'aliments par an à la poubelle : 7kg d'aliments encore emballés; et 13kg de restes de repas, de fruits, et légumes abîmés et non consommés... Cela représente un coût moyen de 400 euros pour une famille de quatre personnes.

Le compostage domestique permet de réduire le volume et le poids des poubelles d'ordures ménagères à collecter puis à traiter, en y retirant sa partie fermentescible.

Pour les habitants de Vire Normandie, l'Intercom met à disposition des composteurs individuels en bois.

Composteur de 300 litres (participation de 16€)

Composteur 800 litres (participation de 22€)

Ces composteurs sont à retirer à la déchèterie de Vire Normandie

Les habitants de l'ex Intercom Séverine et de Souleuvre-en-Bocage doivent contacter le SEROC qui met à disposition des composteurs en bois de 300 litres avec une participation de 15 €.

Pour les 3 territoires, les habitants ont l'opportunité d'avoir 2 composteurs par foyers.



Bilan de la distribution

Territoire de Vire Normandie :

54 composteurs ont été mis à disposition dont :

- 27 composteurs de 300 L
- 27 composteurs de 800 L

55 composteurs ont été distribués sur les territoires de Souleuvre-en-Bocage et de l'ex Intercom Séverine.



Les bornes pour les TLC (Textiles, linges, chaussures) usagés

Tous les producteurs de Textiles, Linges, Chaussures (TLC) destinés aux ménages sont tenus de contribuer ou de pourvoir au recyclage et au traitement des déchets issus de ces produits.

L'éco-organisme ECO TLC a été créé, en décembre 2008, afin de répondre à cette obligation d'une part, pour percevoir les contributions de ses adhérents et d'autre part, pour verser les soutiens aux opérateurs de tri et aux Collectivités Territoriales compétentes en matière de collecte des déchets notamment.

Sur les 3 territoires étudiés, plusieurs conteneurs à vêtements sont implantés.



Les déchèteries

L'Intercom de la Vire au Noireau gère 2 déchèteries en régie. Comme expliqué précédemment, les autres déchèteries du territoire sont gérées soit par le SEROC soit par le SIRTOM :

- Vire Normandie : régie intercommunale
- Souleuvre-en-Bocage : régie intercommunale
- Ex. Intercom Séverine : régie du SEROC
- Condé-sur-Noireau (Condé-en-Normandie) et Pierre (Valdallière) : Régie du SIRTOM de Flers Condé.

En 2019, les habitants de Souleuvre-en-Bocage et de Vire Normandie devaient se rendre dans la déchèterie de leur territoire historique. Les habitants de l'ex Intercom Séverine pouvaient se rendre dans toutes les déchèteries gérées par le SEROC et les habitants de l'ex Condé Intercom et Valdallière, dans celles gérées par le SIRTOM.

La déchèterie intercommunale de Vire Normandie, appelée plus communément déchèterie de Canvie, est située sur la Commune déléguée de Vire, route de Champ du Boulton au lieu-dit Canvie. Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Jour	Matin	Après -Midi
Lundi	8h30-12h00	14h00-18h00
Mardi	8h30-12h00	14h00-18h00
Mercredi	FERMEE AU PUBLIC GARDIENS PRESENTS	14h00-18h00
Jeudi	8h30-12h00	14h00-18h00
Vendredi	8h30-12h00	14h00-18h00
Samedi	8h30-12h00	14h00-18h00



Les déchets acceptés à la déchèterie de Vire Normandie

- **Accès des professionnels**

L'accès des professionnels, à la déchèterie de Canvie, est réglementé.

Les professionnels désirant utiliser la déchèterie de Canvie, doivent s'acquitter d'un tarif, fixé chaque année par délibération, en fonction du poids de l'apport de leurs déchets relevant de leur activité principale (présence d'un pont bascule permettant la pesée des véhicules).

Pour l'exercice 2019, la recette enregistrée s'élève à 17 260,61€ (pour mémoire, en 2018 la recette était de 18 453,08 €). Ce dispositif permet de répartir les coûts de traitement des déchets, entre particuliers et professionnels.

- **Mise à disposition de compost**

De 2009 à fin 2018, les agents de la déchèterie de Canvie vendaient le compost pour le compte du SEROC. L'ensemble des recettes encaissées étaient reversé au SEROC qui est compétent sur la plateforme de compostage.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le compost est mis à disposition gratuitement aux usagers, dans la limite de 3m3 par an et par foyer.

La déchèterie intercommunale de Soulevre-en-bocage est située sur la commune de Le Tourneur en bordure de la route départementale 109 au lieu-dit Monthardrou.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Jour	Matin	Après -Midi
Lundi	10h-11h45	15h-17h
Mardi	FERME	
Mercredi	FERME	15h-17h du 1 ^{er} octobre au 31 mars 14h-17h du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Jeudi	FERME	
Vendredi	FERME	15h-18h du 1 ^{er} octobre au 31 mars 14h-18h du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Samedi	10h-11h45 du 1 ^{er} octobre au 31 mars 9h-11h45 du 1 ^{er} avril au 30 septembre	14h-17h



DEEE



HUILES DE FRITURES



ENCOMBRANTS



HUILES DE VIDANGE



DÉCHETS VERTS



TEXTILES



LAMPES



BOIS



PILES ET ACCUMULATEURS



MOBILIER



BATTERIES



MÉTAUX



CARTONS



CARTOUCHES ENCRE



RADIOGRAPHIES



DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS)



DÉBLAIS / GRAVATS

Les déchets acceptés à la déchèterie de Soulevre-en-Bocage

- **Accès des professionnels**

En 2019, aucune réglementation n'existait pour l'accès des professionnels à la déchèterie de Souleuvre-en-Bocage. Les professionnels peuvent donc déposer les déchets acceptés, gratuitement.

- **Les tonnages des déchets**

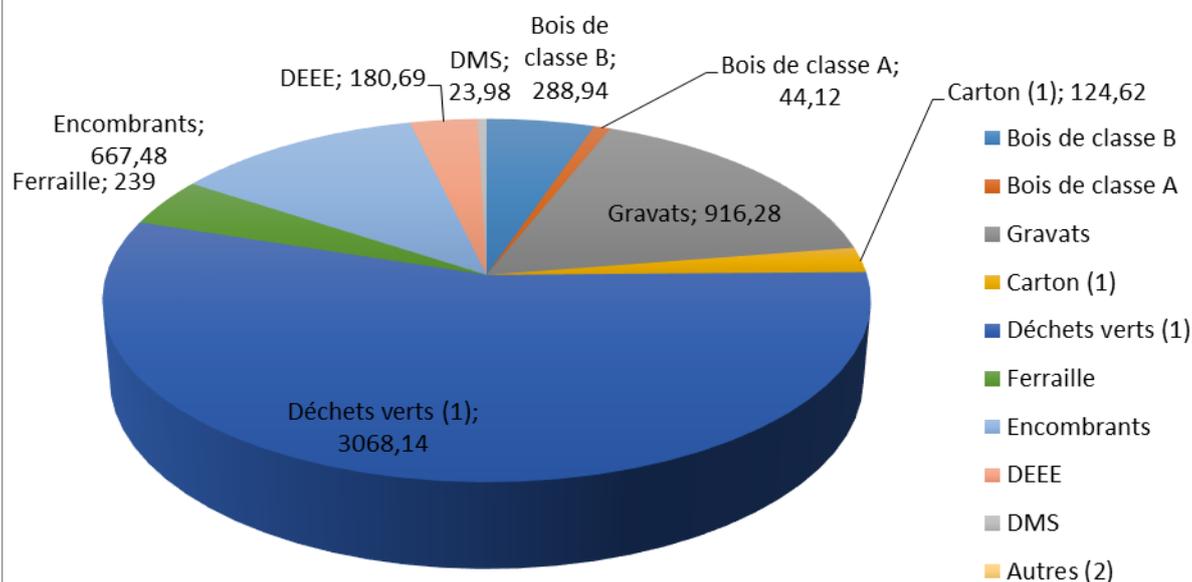
Territoires	Tout venant / encombrants	Mobilier éco-mobilier	Gravats	Cartons	Fer-railles	Bois	DEEE	Batteries	Déchets verts	DDS (Filière ECODDS et Hors filière)
déchèterie de Souleuvre-en-bocage	544,82	124,72	550,03	50,97	143,60	233,36	83,97	1,83	1 319,40	10,36
déchèterie de Vire Normandie	667,48	390,46	916,28	124,62	239,00	333,06	180,69	4,49	3 068,14	23,98

Evolution des tonnages

- La déchèterie de Vire Normandie

	2018 en tonne	2019 en tonne	Evolution entre 2018 et 2019
Bois de classe B	270,56	288,94	6,79%
Bois de classe A	49,54	44,12	-10,94%
Gravats	1029,13	916,28	-10,97%
Carton	130,88	124,62	-4,78%
Déchets verts	3213,06	3068,14	-4,51%
Ferraille	214,6	239,00	11,37%
Encombrants	595,14	667,48	12,16%
Mobilier	335,1	390,46	16,52%
DEEE	162,05	180,69	11,50%
DDS	21,92	23,98	9,40%
Batteries	3,56	4,49	26,12%
Total	6025,54	5948,2	-1,28%

Répartition des déchets transitant par la déchèterie de Canvie (en tonnes)

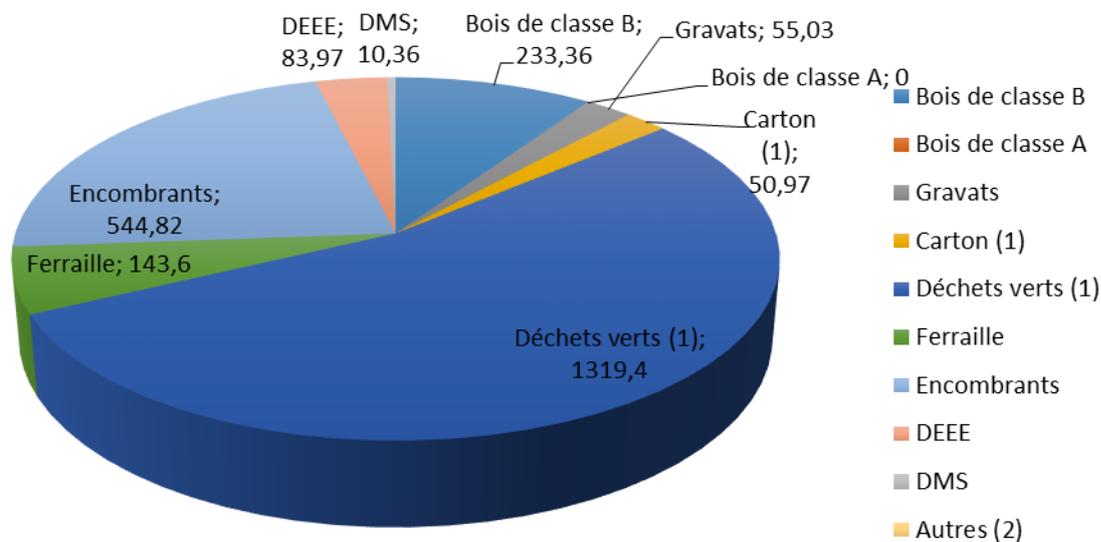


(1) Apports déchèterie

- La déchèterie de Souleuvre-en-Bocage

	2018 en tonne	2019 en tonne	Evolution entre 2018 et 2019
Bois	252,97	233,36	-7,75%
Gravats	547,45	550,03	0,47%
Carton	53,56	50,97	-4,84%
Déchets verts	1312,86	1319,4	0,50%
Ferraille	147,74	143,6	-2,80%
Encombrants	587,6	544,82	-7,28%
Mobiliers	Néant	124,72	Néant
DEEE	82,64	83,97	1,61%
DDS	10,8	10,36	-4,07%
Batteries	1,22	1,83	50,00%
Total	2996,84	3063,06	2,21%

Répartition des déchets transitant par la déchèterie du Tourneur (en tonnes)



- **Les contrats et conventions**

	DECHETERIE DE VIRE NORMANDIE		DECHETERIE DE SOULEUVRE EN BOCAGE	
	Mode de gestion /nom du contractant	échéance	Mode de gestion /nom du contractant	échéance
Tout venant	<u>Traitement</u> : les Champs Jouault <u>Transport</u> : régie	31/06/2021	<u>Traitement</u> : les Champs Jouault <u>Transport</u> : Véolia	31/06/2021
Gravats	<u>Traitement et transport</u> : Les Champs Jouault	30/04/2022	<u>Traitement et transport</u> : Les Champs Jouault	30/04/2022
Cartons	<u>Traitement</u> : GDE <u>Transport</u> : régie	31/12/2021	<u>Traitement</u> : GDE <u>Transport</u> : régie	31/12/2021
Ferrailles	<u>Traitement et transport</u> : GDE	31/12/2021	<u>Traitement et transport</u> : GDE	31/12/2021
Bois (A et B)	Bois A : <u>transport</u> : régie / <u>traitement</u> : Arbor & sens Bois B : <u>transport</u> : régie / <u>traitement</u> : les Champs Jouault	Bois A : 31/12/2020 Bois B : 31/12/2021	<u>Traitement et transport</u> : Les Champs Jouault	31/12/2021
DEEE	<u>Traitement et transport</u> : OCAD3E	31/12/2020	<u>Traitement et transport</u> : OCAD3E	31/12/2020
Batteries	<u>Traitement et transport</u> : GDE	31/12/2021	<u>Traitement et transport</u> : GDE	31/12/2021
Déchets verts	<u>Transport</u> : régie <u>Traitement</u> : SEROC	Sans objet	<u>Traitement et transport</u> : SEDE Environnement	31/10/2021

	DECHETERIE DE VIRE NORMANDIE		DECHETERIE DE SOULEUVRE EN BOCAGE	
	Mode de gestion /nom du contractant	échéance	Mode de gestion /nom du contractant	échéance
DDS (déchets dangereux)	<u>Filière ECODDS</u> <u>Hors filière</u> : Yves Madeline sas	<u>Ecodds</u> : indéterminée <u>Hors filière</u> : 28/02/2022	Pas de contractualisation avec ECODDS <u>Hors filière</u> : Yves Madeline sas	<u>Hors filière</u> : 28/02/2022
Cartouches d'encre	<u>Traitement et transport</u> : DMD Normandie	16/12/2020	<u>Traitement et transport</u> : LVL	Non connue
Huiles usagées (moteurs et alimentaires)	<u>Traitement et transport</u> : CHIMIREC	31/12/2019	<u>Traitement et transport</u> : Yves Madeline SAS	31/12/2019
Lampes usagées	<u>Traitement et transport</u> : OCAD3E/RECYLUM	31/12/2020	<u>Traitement et transport</u> : OCAD3E	31/12/2020
Piles et accumulateurs usagés	<u>Traitement et transport</u> : COREPILE	Pas de contrat	<u>Traitement et transport</u> : COREPILE	Non connue
Récupération des livres et revues	Association LEHUGEUR-LELIEVRE All livres	Convention du 17/04/2012 Pas de durée		
Films plastiques	<u>Traitement et transport</u> : SPHERE	08/07/2021		
Mobilier	<u>Traitement et transport</u> : ECO MOBILIER	Indéterminée	Pas de benne ECO-MOBILIER	
Films radiographiques	<u>Traitement et transport</u> : SEP Recycl M	31/01/2020		
Pneus	<u>Traitement et transport</u> : ALIAPUR	Indéterminée		

FINANCEMENT DU SERVICE

Deux modes de financement de cette compétence cohabitent sur le territoire intercommunal :

- Vire Normandie : TEOM + Redevance Spéciale (socio professionnels)
- Ex. Intercom Séverine : TEOM
- Ex. CC du Pays de Condé et de la Druance : TEOM (+ Redevance Spéciale facturée par le SIRTOM)
- Valdallière : TEOM (+ Redevance Spéciale facturée par le SIRTOM)
- Souleuvre-en-Bocage : Redevance incitative

- Le budget TEOM

Dépenses de Fonctionnement

Dépenses de personnels		844 203,50 €
Contrats de prestation de service	Contrat de collecte des déchets de l'ex Intercom Séverine	206 134,74 €
	Traitement des déchets de la déchèterie de Vire Normandie	86 069,01 €
	Autres contrats (lavage des EPI, des bacs ...)	16 847,07 €
Fonctionnement général	Amortissements des biens	104 902,88 €
	carburants	70 559,34 €
	entretien réparation du matériel roulant	52 022,24 €
	Autres (eau, électricité, petites fournitures...)	166 344,77 €
Contributions au SEROC		662 209,96 €
Accès à la déchèterie de Tinchebray		2 350,00 €
Contributions au SIRTOM		1 230 482,00 €

Total des dépenses de Fonctionnement	3 441 955,51 €
--------------------------------------	----------------

Recettes de Fonctionnement

résultat de fonctionnement reporté	1 240 684,10 €
TEOM	3 391 292,00 €
Quote part des subvention d'investissement	9 071,96 €
Produits exceptionnels (remboursement sinistres / assurances)	20 557,76 €
Remboursement de frais (SEROC + Ville de Vire)	18 040,98 €
Recettes liées aux salaires	11 151,89 €
Recettes déchèterie / redevance spéciale / régies	278 838,52 €

Total recettes de fonctionnement	4 969 637,21 €
----------------------------------	----------------

Dépenses d'investissement	
Subventions d'investissement transférées au compte de résultat (composteurs)	9 071,96 €
Remboursement emprunt/capital	- €
achat d'équipements et travaux	415 781,43 €
Total dépenses d'investissement	424 853,39 €

Recettes d'investissement	
Résultat d'investissement reporté	426 296,15 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	97 358,48 €
FCTVA	6953,00 €
Amortissements	104 902,88 €
Subventions pour les composteurs	934,00 €
Soutien développement durable	18 158,00 €
Total des recettes d'investissement	654 602,51 €

En conclusion, la section de Fonctionnement est en excédent de 1 527 681,70 € (dont résultat cumulé reporté 2018 de 1 240 684,10 €) et la section d'Investissement est en excédent de 229 749,12 € (dont résultat cumulé reporté 2018 de 426 296,15 € et un excédent de fonctionnement capitalisé de 97 358,48 €).

- **Le budget REOM**

Dépenses de Fonctionnement		
Dépenses de personnels	47 519,47 €	
Contrats de prestation de service	Contrat de collecte des déchets de Souleuvre-en-Bocage	185 330,08 €
	Traitement des déchets de la déchèterie de Souleuvre-en-Bocage	209 325,34 €
Fonctionnement général	Amortissements des biens	17 593,74 €
	Fourniture des sacs à déchets	38 017,40 €
	Autres (eau, électricité, petites fournitures...)	29 830,18 €
Contributions au SEROC	66 359,97 €	
Total des dépenses de Fonctionnement	593 976,18 €	

Recettes de Fonctionnement

résultat de fonctionnement reporté	- €
Redevance Incitative	525 355,47 €
Quote part des subvention d'investissement	583,33 €
Produits exceptionnels (remboursement sinistres / assurances)	1,82 €
Subvention liée à l'étude « Déchets »	11 676,63 €
FCTVA	243,00 €
Remboursement de frais (SEROCC + Souleuvre-en-Bocage)	9 773,15
Recettes liées aux salaires	- €
Recettes déchèterie	19 111,45 €

Total recettes de fonctionnement	566 744,85 €
----------------------------------	--------------

Dépenses d'investissement

Subventions d'investissement	583,33 €
Remboursement emprunt/capital	- €
achat d'équipements et travaux	28 934,27 €

Total dépenses d'investissement	29 517,60 €
---------------------------------	-------------

Recettes d'investissement

Résultat d'investissement reporté	102 410,32 €
FCTVA	1 195,00 €
Excédent de fonctionnement 2018 capitalisé	22 612,68 €
Amortissements	17 593,74 €
Subventions	- €
Soutien développement durable	- €

Total des recettes d'investissement	143 811,74 €
-------------------------------------	--------------

En conclusion, la section de Fonctionnement est en déficit de 27 231,33 € (résultat cumulé reporté 2018 affecté en investissement pour 22 612,68 €) et la section d'Investissement est en excédent de 114 294,14 € (dont résultat cumulé reporté 2018 de 102 410,32 €).